

START-UP DU DM **LES GRANDS ACTEURS** **DE L'ÉCOSYSTÈME**



4

EN DIRECT DU SNITEM / SPÉCIAL AG
LE SNITEM EN ORDRE
DE MARCHÉ POUR 2030

17

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA STOMIE
VERS UN PARCOURS DE SOINS
PLUS COORDONNÉ

2^e JOURNÉE DU DM CONNECTÉ ET INTEROPÉRABLE

Lundi 28 septembre 2026 ● 9H00 - 17H30
PariSanté Campus ● Paris 15

PROGRAMME
ET INSCRIPTION



04 **EN DIRECT DU SNITEM / Spécial AG**
Le Snitem en ordre de marche pour 2030

06 **ENJEUX / Santé publique**
Les DM, atouts stratégiques
d'un système de santé à réinventer



DOSSIER

PAGES 7 À 14

JOURNÉE « **START-UP INNOVANTES** » 2026 UNE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU PASSAGE À L'ÉCHELLE

- **ACCÉLÉRER, ACCOMPAGNER, RENFORCER LA SOUVERAINETÉ**
- **DOUZE START-UP À L'HONNEUR**
- **PRIX DU JURY ET DU PUBLIC**
Une double reconnaissance pour Sonomind
- **TROPHÉE RSE**
Blueback récompensée pour son innovation médicale et sociétale

15 **ÉCO-SYSTÈME / Politique de santé**
Liste en sus
Des avancées... et des interrogations

17 **LIVRE BLANC / Stomie**
États généraux de la stomie
Des propositions pour un parcours de soins plus coordonné

19 **ÉVÉNEMENT**
À SantExpo, le Snitem a porté
la voix du DM

FOCUS

PAGES 20 ET 21

La RSE au cœur de la stratégie de Sigvaris

22 **ÉVÉNEMENT / La Course des Héros**
Deux villes, un même élan

Snitem INFO ÉTÉ 2026 #242

Directeur de la publication : Laurence Comte-Arassus – Adresse postale du Snitem : 39/41, rue Louis-Blanc, CS 30080, 92038 La Défense Cedex – Rédacteur en chef : Natalie Allard, Snitem – Secrétaire générale de la rédaction : Christine Mebbani – Rédacteurs : Dominique Bellanger, Laura Chauveau, Louise Dobel, Gersende Guillemain, Louise Guillon, Alexandre Terrini – Secrétaire de rédaction : Slimane Zamoum – Graphiste : Katia Cipoire – Réalisation : Groupe Profession Santé - 1, rue Augustine-Variot, 92245 Malakoff Cedex - Tél. : 01 73 28 16 10 – Imprimerie : Solidaire, 1 rue Belatrix, 53470 Martigné-sur-Mayenne.



ÉDITO



© THERRYFOLLOU

Cher lecteur,

À l'heure où notre système de santé doit répondre à des défis toujours plus complexes – vieillissement de la population, maladies chroniques, tensions budgétaires, souveraineté sanitaire, transformation numérique et transition environnementale – une conviction s'impose : l'innovation ne peut plus être pensée comme un coût, mais comme un investissement stratégique.

Les dispositifs médicaux sont au cœur de cette transformation. Ils permettent de diagnostiquer plus précocement, de mieux traiter, de prévenir les complications, d'accompagner le virage domiciliaire et d'améliorer concrètement la qualité de vie des patients. Pourtant, leur contribution demeure encore trop souvent sous-estimée dans les politiques de santé.

Ce numéro de *Snitem Info* illustre toute la richesse et la diversité de notre filière. Il montre une industrie engagée, innovante et résolument tournée vers l'avenir : des *start-up* qui franchissent les étapes décisives de leur développement, des entreprises qui intègrent la RSE au cœur de leur stratégie, des initiatives collectives qui améliorent les parcours de soins et des acteurs mobilisés pour faire reconnaître le rôle essentiel du dispositif médical dans notre système de santé.

Cette dynamique collective s'inscrit dans une ambition plus large. Le Snitem prépare activement l'avenir, avec une feuille de route à horizon 2030 et un manifeste qui sera dévoilé à la rentrée en vue des échéances de 2027. Notre objectif est clair : porter une vision de long terme, fondée sur l'anticipation, l'innovation et la souveraineté, afin de permettre à la France de rester une terre d'excellence pour les technologies médicales.

Parce qu'il n'y a pas de santé forte sans industrie forte. Parce qu'il n'y a pas de performance durable du système de santé sans innovation. Et parce qu'il n'y a pas d'avenir souhaitable sans capacité à préparer aujourd'hui les solutions de demain.

Le Snitem continuera à défendre cette ambition avec détermination, aux côtés de l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

Bonne lecture et bel été.

Laurence Comte-Arassus
Présidente

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Snitem en ordre de marche pour 2030

Le 30 juin, le Snitem a tenu son assemblée générale 2026 autour d'un mot d'ordre : « **Anticiper plutôt que subir** ». Une séquence qui a permis de revenir sur les grands dossiers, les premiers travaux menés en vue de l'élection présidentielle de 2027 et la feuille de route Snitem 2030.

L'assemblée générale réunit annuellement l'ensemble des entreprises adhérentes. Elle a, une fois de plus, abordé des sujets clés pour l'avenir. Laurence Comte-Arassus, présidente du Snitem, a ainsi rappelé l'ambition portée par le syndicat : faire du dispositif médical non plus seulement un poste de dépense, mais « *un vecteur de transformation du système de santé* ». Cette évolution suppose de passer d'une logique de réaction à une logique d'anticipation, pour faire face aux défis auxquels la filière est confrontée, dont celui de la souveraineté industrielle et sanitaire. Sur ce point, Caroline Hernu, directrice générale de Macopharma et administratrice du Snitem, a illustré les efforts engagés par les industriels. L'entreprise dispose ainsi, en France et en Europe, de trois usines capables de produire les mêmes kits de transfusion sanguine, avec un double, voire un triple sourcing de ses fournisseurs. « *Aujourd'hui, plus de 95 % de notre sourcing est en Europe* », a-t-elle complété, tout en précisant toutefois que ces choix représentent « *plusieurs millions* » d'euros d'investissement.

L'ENJEU D'UN MARCHÉ PÉRENNE

La crise de la COVID-19 a, de fait, mis en lumière la vulnérabilité de notre système de santé face à des besoins soudains et massifs... et la nécessité de sécuriser les capacités de production et d'approvisionnement. « *Mais pour que les investissements industriels s'inscrivent dans le temps, ils doivent pouvoir s'appuyer sur des débouchés stables et sur un marché suffisamment pérenne pour les justifier* », a relevé Florent Surugue, directeur du développement économique et relations adhérents du Snitem. L'expérience de Macopharma le prouve :

« *Par trois fois, durant la pandémie de COVID-19, nous avons répondu présents pour la fabrication de masques, mais aujourd'hui, nous avons dû stopper les lignes de production. Nous avons conservé nos équipements, ils sont prêts à redémarrer à tout moment, mais à l'heure actuelle, ils sont à l'arrêt* ». Les subventions, à elles seules, ne suffisent pas non plus. Franck Von Lennep, ancien directeur de la Sécurité sociale et aujourd'hui conseiller maître à la Cour des comptes, a appelé à prioriser les efforts et invité la filière à identifier les produits et segments stratégiques sur lesquels concentrer leur action... et l'action publique. « *Il va falloir faire des choix* », a-t-il glissé.

NUMÉRIQUE : CHAQUE JALON EST UN DÉFI

Le sujet du numérique en santé a également été évoqué. Comme l'a précisé William Rolland, directeur délégué au numérique en santé du Snitem, son potentiel sur le plan de l'amélioration des organisations et des prises en charge en santé est majeur. Mais gare à l'empilement des textes européens – IA Act, Data Act, Cyber Resilience Act, règlement sur l'espace européen des données de santé... – qui rend complexe la mise en conformité pour les entreprises. Un autre enjeu se dessine, que Dorothee Camus, directrice déléguée à l'accès au marché et à la télésurveillance du Snitem, a résumé en une formule : « *Certification, évaluation, financement, déploiement, appropriation par les acteurs : chaque jalon est un défi en soi* », a-t-elle évoqué. Sur la télésurveillance médicale, passée dans le droit commun en 2023, elle a salué une avancée majeure, mais le déploiement reste « *plus lent qu'espéré* » et le modèle économique demeure fragile.



À l'occasion l'Assemblée générale 2026, le Snitem a présenté sa nouvelle identité visuelle. Plus lisible, plus moderne et plus actuelle, elle incarne pleinement la dynamique du projet stratégique Snitem 2030 et affirme avec force les ambitions du Snitem pour la filière du dispositif médical.

Elle a, par ailleurs, alerté sur la publication récente du décret organisant la radiation des solutions « moins-disantes », une « véritable bombe à retardement » pour l'essor de la télésurveillance.

LA FEUILLE DE ROUTE SNITEM 2030

Dans ce contexte, le Snitem a créé un pôle « Prospective » piloté par Anouk Trancart, directrice accès au marché du syndicat. Un groupe de travail a aussi été constitué en avril en vue de l'élaboration d'un manifeste destiné à nourrir les débats dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027 (lire page 6).

Au-delà de cette échéance, la feuille de route Snitem 2030 fixe un cap pour la filière. Le syndicat a toujours souhaité être une force proactive au service des patients, des entreprises et du système de santé et il continuera à le faire, avec encore plus d'intensité. « Jusqu'à présent, le Snitem a démontré sa capacité

à être moteur. Le travail mené avec les acheteurs hospitaliers pour construire un référentiel commun permettant d'évaluer l'empreinte RSE des dispositifs médicaux pour comparaison lors des achats en est un bon exemple et nous ferons en sorte qu'il soit suivi d'autres », a soutenu Cécile Vaugelade, directrice des affaires réglementaires, RSE et qualité.

Un positionnement salué par le général de l'Armée de terre Vincent Desportes. Alertant sur le fait que « les acteurs de la santé évoluent désormais dans un environnement d'incertitude comparable à celui de la défense, marqué par la fragilisation des chaînes de valeur, les tensions géopolitiques et la remise en cause des équilibres établis », il a en effet plaidé pour une approche « résolument stratégique fondée sur l'anticipation, l'adaptation permanente et la souveraineté », estimant que les organisations qui se contentent de réagir aux événements prennent le risque d'être durablement dépassées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : SEPT SIÈGES RENOUVELÉS

L'assemblée générale a également été l'occasion, pour le Snitem, de renouveler partiellement son conseil d'administration (CA). Sept sièges, sur vingt-et-un, étaient à pourvoir.

Les administrateurs reconduits : **Thomas Decoster**, vice-président Groupe Ecolab Healthcare France, Vice President & General Manager Ecolab Healthcare Europe ; **Philippe Emery**, président d'Abbott pour la France, directeur de la division Diabète ; **Jean-Philippe Massardier**, président-directeur général de DTF Medical ; **Hassan Safer-Tebbi**, président de Siemens Healthineers France.

Les nouveaux administrateurs : **David Belando**, directeur général d'Urgo Medical France ; **Baptiste Chaboud**, président & directeur général France de Becton Dickinson ; **Nathalie Guevel**, présidente Zone Leader & directrice commerciale Health Systems de Philips France.

Retrouvez la composition complète du CA et le rapport d'activité 2026 du Snitem : <https://www.snitem.fr/le-snitem/gouvernance/>



Les DM, atouts stratégiques d'un système de santé à réinventer

À l'approche de la présidentielle de 2027, le Snitem entend replacer le dispositif médical (DM) au cœur du débat public et prépare, en ce sens, un manifeste qu'il dévoilera en septembre. Dans un contexte de tensions financières, de vieillissement démographique et de fragilisation industrielle, la filière défend une conviction forte : les DM ne sont pas une dépense à compresser, mais un levier de transformation pour soigner mieux, plus tôt et plus près des patients.

Le système de santé français est entré dans une zone de fortes turbulences. Le déficit de la Sécurité sociale a doublé en deux ans, les dépenses de santé poursuivent leur progression et les besoins liés aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et à l'accès aux innovations ne cessent de croître. Le Snitem plaide donc pour un changement de regard : plutôt que de considérer le DM comme une variable d'ajustement, il invite les pouvoirs publics à le reconnaître comme un investissement stratégique. Cette approche repose sur une idée simple : le DM agit à tous les moments du parcours de soins. Il permet de diagnostiquer plus tôt, de prévenir les complications, de sécuriser les interventions, de compenser le handicap, de suivre les patients à distance, d'accompagner le virage domiciliaire et d'améliorer la qualité de vie des patients tout en réduisant les dépenses évitables.

UN MANIFESTE, TROIS DÉFIS

Pour rappeler ces enjeux et formaliser des propositions en vue de l'élection présidentielle de 2027, le Snitem publiera, en septembre, un manifeste articulé autour de trois défis clés. Le premier est celui de la soutenabilité. Le Snitem appelle à sortir d'un pilotage annuel, comptable et cloisonné, pour aller vers une logique de valeur et de qualité des soins. Il propose notamment de réallouer les ressources vers les solutions qui produisent un bénéfice médical, organisationnel et économique mesurable, de donner davantage de visibilité aux acteurs grâce à une loi de programmation en santé et de structurer des parcours connectés entre l'hôpital, la ville et le domicile. Le deuxième défi porte sur la préservation du capital santé des Français.

Face au vieillissement, à la progression des affections de longue durée et aux inégalités territoriales d'accès aux soins, le manifeste défend une bascule vers une santé de parcours. Prévention, dépistage, télésuivi, télésurveillance et accès accéléré aux innovations doivent devenir des priorités, afin d'agir avant que les complications ne surviennent et de permettre aux patients de bénéficier plus rapidement des meilleures technologies disponibles.

Enfin, le troisième défi concerne l'attractivité. La filière française du DM demeure dynamique, mais elle est fragilisée par l'instabilité économique, les délais de paiement, la complexité réglementaire et le risque de décrochage européen. Le Snitem défend une ambition claire : faire de la France et de l'Europe des terres de premier lancement, de production et de recherche clinique, tout en transformant les transitions écologique et numérique en leviers de compétitivité plutôt qu'en contraintes supplémentaires.

À LA RENCONTRE DES CANDIDATS DE 2027

Une même ligne directrice se dessine : sans reconnaissance pleine du rôle du DM, la France risque de manquer une double transformation, sanitaire et industrielle. À l'inverse, en donnant à la filière un cadre stable, lisible et tourné vers l'innovation, les pouvoirs publics peuvent renforcer l'accès aux soins, soutenir la prévention, sécuriser les approvisionnements et préserver un tissu industriel essentiel à la souveraineté sanitaire. Dès la rentrée, le Snitem ira, avec ce manifeste, à la rencontre des candidats à la présidentielle afin de porter cette vision, d'engager le dialogue et de mesurer l'adhésion que ces orientations peuvent susciter.



**JOURNÉE « *START-UP*
INNOVANTES » 2026**
UNE ÉDITION PLACÉE
SOUS LE SIGNE DU
PASSAGE À L'ÉCHELLE

- **ACCÉLÉRER, ACCOMPAGNER,
RENFORCER LA SOUVERAINETÉ**
- **DOUZE *START-UP* À L'HONNEUR**
- **PRIX DU JURY ET DU PUBLIC**
Une double reconnaissance pour Sonomind
- **TROPHÉE RSE**
Blueback récompensée pour son innovation
médicale et sociétale

JOURNÉE « START-UP INNOVANTES »

UNE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU PASSAGE À L'ÉCHELLE

Le 9 juin, la Journée « Start-up innovantes du dispositif médical » a une nouvelle fois confirmé son rôle de rendez-vous majeur de l'écosystème medtech. À travers une série de retours d'expérience, d'ateliers thématiques et de rencontres BtoB, l'événement a permis de faire le point sur les enjeux de croissance des jeunes entreprises et, en particulier, mis en lumière les défis du passage de la *start-up* à la *scale-up*. Elle a également récompensé deux « jeunes pousses » du secteur particulièrement prometteuses.

Avec plus de 1 400 participants, l'édition 2026 de la Journée « Start-up innovantes du dispositif médical », organisée par le Snitem à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, a enregistré une forte affluence. Cette réussite confirme l'attractivité d'un rendez-vous désormais solidement installé dans le paysage de l'innovation en santé. Sur place comme « après-coup », l'événement a suscité de nombreux retours positifs, parmi lesquels : « Une Journée pleine d'énergie » ; « Une organisation millimétrée pour mieux comprendre des sujets denses, tout en restant propice à des échanges informels » ; « Bravo pour cette nouvelle édition. Les medtechs françaises ont plus que jamais besoin de faire converger innovation, compétences et attractivité des talents pour accompagner leur croissance. Heureux de voir le Snitem continuer à porter ces enjeux » ; « Des échanges toujours aussi passionnants et constructifs »...

UN LIEU DE RENCONTRE UNIQUE

« La qualité du programme et les temps forts proposés – tables rondes, keynotes et témoignages – ont rencontré un réel intérêt, constate en effet Florent Surugue, directeur du développement économique et relations adhérents au sein du Snitem. Les douze ateliers thématiques ont également fait le plein, tout comme les créneaux de rdv BtoB et les sessions de pitches investisseurs, destinées à favoriser les rencontres entre start-up et financeurs ». La Journée « Start-up » joue, en effet, un rôle central dans la mise en relation des entrepreneurs

en santé, industriels, investisseurs, experts métiers, professionnels de santé, structures d'accompagnement ou encore représentants institutionnels. « C'est l'un des rares moments où l'on réunit, en France, autant d'acteurs de l'écosystème medtech en un même lieu », rappelle Florent Surugue. Une occasion précieuse, pour les jeunes CEO, de s'informer, partager leurs problématiques, développer de nouvelles collaborations, trouver des sources de financement... et pour les autres acteurs du secteur de prendre le « pouls » de l'innovation en santé de demain. La Journée est ainsi devenue, en onze ans d'existence, « un moment attendu par de nombreux fidèles », se réjouit-il. Et elle continue d'accueillir, à chaque édition, de nouveaux venus !



LE DÉFI DU PASSAGE À LA SCALE-UP

Cette année, le fil rouge de la manifestation portait sur une question stratégique : comment accompagner la croissance des jeunes entreprises innovantes afin de leur permettre de devenir pérennes ? De passer du statut de *start-up* à celui d'ETI ? « Nous constatons toujours une très forte dynamique d'innovation sur le territoire, observe Florent Surugue. Le véritable enjeu, aujourd'hui, est de réussir à transformer une bonne idée en une entreprise capable de se développer durablement en France et de déployer sa solution ». Les différentes interventions ont ainsi mis en avant plusieurs leviers de croissance : coopération renforcée entre entreprises, chercheurs, financeurs et pouvoirs publics, partenariats, solutions de financement, développement à l'international (deux ateliers étaient consacrés au marché américain et allemand, par exemple)... Le sujet dépasse d'ailleurs largement la seule question économique : « Si nous voulons renforcer notre souveraineté sanitaire et permettre aux patients d'accéder rapidement aux meilleures innovations, il faut parvenir à aligner les intérêts de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur », poursuit le directeur du développement économique et relations adhérents du Snitem.

FAIRE DE LA RSE UN RÉFLEXE DÈS LA CONCEPTION

Le programme de cette année était structuré autour de cinq thématiques clés : Expertise (remboursement, réglementaire, technique), Business (export, partenariat...), Numérique R&D (développement industriel), mais aussi RSE. « La responsabilité sociétale des entreprises continue de gagner du terrain, mais le sujet reste encore secondaire pour de nombreuses jeunes entreprises. Or, il devrait être prioritaire. Le Snitem souhaite encourager son intégration dès les premières étapes de développement des dispositifs médicaux, détaille M. Surugue. Nous voulons montrer que la RSE est un enjeu stratégique qui doit être anticipé très tôt, au même titre que les questions réglementaires ». C'est pour accompagner cette (r)évolution qu'un trophée RSE a de nouveau été remis cette année. Il a, cette fois, été décerné à Blueback qui propose une solution de rééducation périnéale non invasive (lire notre interview en page 14).



SONOMIND DOUBLEMENT RÉCOMPENSÉE

Parmi les *start-up* mises en lumière cette année, Sonomind (lire page 13), qui conçoit un dispositif médical de neuromodulation par ultrasons ciblés pour traiter la dépression résistante, s'est quant à elle particulièrement distinguée en remportant à la fois le Prix du Jury et le Prix Coup de cœur du public, traditionnellement décernés à l'occasion de la Journée. « Cette double récompense vient saluer à la fois la qualité du projet porté et la capacité de l'équipe à convaincre tant un jury d'experts qu'un public plus large, note Florent Surugue. La prestation de l'équipe de Sonomind, construite à deux voix avec une mise en scène originale, a marqué les esprits ». Au total, une quarantaine de *start-up* avaient candidaté au concours. Parmi elles, douze ont été présélectionnées et mises en avant sur la base de critères portant sur l'innovation, le potentiel de marché, la solidité du modèle économique et la qualité de l'équipe fondatrice.



Le véritable enjeu, aujourd'hui, est de réussir à transformer une bonne idée en une entreprise capable de se développer durablement en France et de déployer sa solution.



**RENDEZ-VOUS
EN 2027**

La Journée « *Start-up* innovantes du dispositif médical » revient l'an prochain !
L'événement se tiendra le 6 juillet, à la Cité des sciences et de l'industrie.
Prenez date !



« UN ESPACE DE DIALOGUE »

Julie Freydière, directrice des opérations au sein de l'IHU de Strasbourg.

« Cette Journée joue un rôle essentiel pour suivre les grandes orientations nationales, partager une vision commune et renforcer l'alignement des acteurs autour des enjeux stratégiques qui façonneront la santé de demain. C'est en créant ces espaces de dialogue que nous apprenons à mieux comprendre les besoins, les contraintes et les ambitions de chacun, pour construire des collaborations plus efficaces et faire progresser collectivement notre filière.

Cette édition a particulièrement résonné avec une conviction que nous portons pleinement à l'IHU de Strasbourg : la réussite d'une innovation ne se mesure pas uniquement à sa performance technologique, mais à sa capacité à être transformée en une solution réellement utile, adoptée par les professionnels de santé et intégrée dans les parcours de soins. Et c'est précisément notre rôle d'accompagner ce passage de la recherche translationnelle à la validation préclinique en conditions proches du réel, jusqu'à l'expérimentation clinique et la préparation des déploiements dans les établissements de santé.

Cette Journée est aussi un moment privilégié pour aller à la rencontre des start-up qui se lancent dans cette aventure entrepreneuriale au service des patients, comprendre leurs défis et leur proposer nos expertises pour accélérer leur développement. Humainement, c'est également un temps fort de retrouvailles et d'échanges, avec cette sensation d'appartenir à une communauté engagée où les discussions dépassent les logiques territoriales ou concurrentielles pour porter une ambition collective et nationale ».



« DES SUJETS D'ACTUALITÉ TRÈS PERTINENTS »

Henry Chijcheapaza Flores, porteur du projet Liberion dédié au développement d'un hydrogel innovant de viscosupplémentation pour le traitement de l'arthrose (université de Lille, Eurasanté, SATT Nord).

« C'était la deuxième fois que je participais à cette Journée, qui est une excellente occasion de rencontrer les acteurs du secteur, d'échanger avec d'autres start-up et de mieux comprendre les enjeux actuels de l'industrie des dispositifs médicaux. Cela a aussi été l'opportunité d'entrer en contact avec des prestataires potentiels pour mon projet. Les ateliers m'ont permis d'approfondir mes connaissances sur les aspects réglementaires et les points clés du développement d'un DM. Les discussions autour de sujets d'actualité étaient également très pertinentes pour les start-up en pleine croissance ».

ILS TÉMOIGNENT...

« UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE »

Christine Horvais, présidente-fondatrice d'Axeme, qui accompagne les acteurs de la santé dans leurs recrutements stratégiques, en France et à l'international.



« Je participe à cette Journée depuis ses débuts ou presque et Axeme en est partenaire depuis plusieurs années. Ce rendez-vous est important car il permet de réunir en un même lieu l'ensemble de l'écosystème de l'innovation en santé : entrepreneurs, industriels, investisseurs, experts et structures d'accompagnement. Cette année encore, j'ai particulièrement apprécié les témoignages d'entrepreneurs et de dirigeants, qui apportent des retours d'expérience concrets et inspirants sur les défis de l'innovation et de la croissance. Les ateliers consacrés au développement international, notamment sur les marchés américain et allemand, étaient également très pertinents. La Journée offre un bon équilibre entre conférences, ateliers et rencontres individuelles. Pour les prochaines éditions, il pourrait être intéressant de donner davantage encore la parole aux dirigeants de start-up, afin qu'ils partagent leurs réussites, mais aussi les difficultés rencontrées dans leur parcours. Les enjeux RH mériteraient également d'être davantage abordés, car la capacité à recruter, fidéliser et structurer les équipes constitue aujourd'hui un facteur clé de réussite pour les start-up ».

Accélérer, accompagner, renforcer la souveraineté

À travers différentes tables rondes, la 11^e Journée « *Start-up innovantes du dispositif médical* » a permis de rappeler plusieurs convictions fortes pour permettre aux innovations françaises d'être déployées au bénéfice des patients.

Premier constat : l'innovation ne manque pas en France. En revanche, son passage à l'échelle reste un défi. Lors de la Journée, les échanges consacrés au financement ont souligné la nécessité d'accompagner davantage les medtechs dans leur phase de croissance. Naturellement, toutes les *start-up* n'ont pas vocation à devenir des « licornes » ; néanmoins, nombreuses sont celles qui peuvent bâtir des positions solides sur des marchés de niche, à condition de disposer de financements adaptés, d'un accompagnement dans leur stratégie de développement et d'un environnement plus lisible. Les intervenants ont également appelé à tirer les leçons de certaines introductions en Bourse parfois trop précoces de ces dernières années.

CIBLER LES PRIORITÉS ?

Les représentants des pouvoirs publics ont, de leur côté, insisté sur la nécessité de cibler les priorités. Cartographier les dispositifs médicaux stratégiques, identifier les vulnérabilités de la filière et concentrer les moyens sur les segments les plus critiques.

QUI MAÎTRISERA LA MÉDECINE DE DEMAIN ?

Enfin, un autre thème central a été évoqué : la souveraineté. Mais une souveraineté entendue dans un sens beaucoup plus large que la seule relocalisation de la production,

puisque'il se dessine en effet, derrière ce terme, un enjeu de souveraineté industrielle, économique et médicale. Comme l'a rappelé Laurence Comte-Arassus, présidente du Snitem, la véritable question est de savoir « *qui maîtrisera la médecine de demain* ». Les débats ont montré que la réponse passe autant par la capacité à innover que par celle à industrialiser, financer et diffuser rapidement les nouvelles technologies.

REVIVEZ LA JOURNÉE EN VIDÉO

Retrouvez en *replay* les séances qui ont rythmé la Journée « *Start-up* ». Étaient notamment présents : **Constance Maréchal-Dereu**, cheffe du service de l'industrie au sein de la Direction générale des entreprises (DGE), **Franck Von Lennep**, conseiller maître à la Cour des comptes et ancien directeur de la Sécurité sociale, **Bernard Celli**, vice-président en charge des produits et prestations au sein du Comité économique des produits de santé (CEPS) ou encore, **Sandra Sin-A-Youn**, cheffe de projet au sein de Bpifrance. De nombreux représentants d'entreprises ont également pris la parole sur scène. <https://www.snitem.fr/actualites-et-evenements/evenements-du-dm/journee-start-up-innovantes-11/>



Merci à nos sponsors



PRÉISO



Add Value. Inspire trust.



Douze *start-up* à l'honneur

La Journée a offert un temps de visibilité et d'échanges à de jeunes entreprises innovantes, en leur permettant de présenter leurs solutions et de dialoguer avec l'ensemble de l'écosystème.

Cette année encore, douze *start-up* prometteuses ont été mises en lumière pour la qualité et le potentiel de leurs projets : BeLiver, ClearSurgery, CogniScan, IPerf, Oktoscience, Oncelia, Pegase Fayada Flexible Instrumentation (PFFI), Procope Medicals, RainPath AI, Swift Imaging, Blueback et Sonomind. Tout au long de la journée, les participants ont été invités à venir à leur rencontre dans le village « *Start-up* », échanger avec leurs équipes, découvrir leurs solutions et assister à leurs pitches en session plénière.

PRÉSÉLECTIONNÉES PAR UN JURY DE CHOIX

Soutenues en région par des pôles de compétitivité et clusters, elles avaient ensuite été sélectionnées par un jury d'experts composé de Peggy Rematier, responsable sectorielle innovation au sein de Bpifrance, Olivier Arsac, directeur Integrated Health Solutions (IHS) France et Suisse romande chez Medtronic, David

Belando, directeur général France d'Urgo Medical, Stéphane Regnault, président du directoire de Vygon, et Laurence Comte-Arassus, présidente du Snitem. Ce coup de projecteur leur a ainsi permis de bénéficier d'une visibilité nationale pour valoriser leurs innovations. Trois prix ont ensuite récompensé les *start-up* au plus fort potentiel (*lire ci-après*).

QUE SONT DEVENUES LES *START-UP* LAURÉATES 2025 ?

- **AI-Stroke** (Prix du Jury) développe un logiciel médical capable de détecter précocement les signes d'un AVC à partir d'une simple vidéo réalisée sur smartphone. Elle avait obtenu un financement de 1,5 million d'euros de Bpifrance dans le cadre du plan Deeptech France 2030 avant d'annoncer en novembre 2025 une levée de fonds de 4 millions d'euros pour financer les prochaines étapes réglementaires et cliniques. Objectif à terme : « *Doter chaque ambulance et chaque service d'urgence d'une expertise neurologique assistée par IA* », déclare Cédric Javault, CEO d'AI-Stroke.
- **TheraSonic** (Coup de cœur du public) développe une technologie d'ultrasons focalisés permettant d'ouvrir temporairement la barrière hémato-encéphalique, afin d'améliorer l'administration de médicaments dans le cerveau, notamment contre les métastases cérébrales. Après une première levée de fonds de 2,7 millions d'euros, elle aspire à une nouvelle levée de 5 millions d'euros en 2026. « *Les premiers essais sur patients, prévus dès cet automne, démontreront les capacités de la technologie en milieu hospitalier*, précise Benoît Larrat, cofondateur & CEO de TheraSonic. *S'ensuivront d'autres études cliniques en partenariat avec les laboratoires pharmaceutiques* ».
- **INEN Robotics** (Trophée RSE) développe une plateforme d'assistance robotique dédiée à l'endoscopie interventionnelle, destinée à faciliter le traitement mini-invasif des cancers colorectaux, gastriques et œsophagiens. Elle en poursuit le développement et renforce progressivement sa visibilité dans le domaine de la robotique médicale.



PRIX DU JURY ET DU PUBLIC

Une double reconnaissance pour Sonomind



Jérémie Bercoff est le cofondateur et président de Sonomind, doublement récompensée lors de la Journée « Start-up » pour son dispositif médical utilisant des ultrasons de haute précision pour le traitement non-invasif et indolore des maladies neurologiques et psychiatriques. Il en présente les contours.

Snitem Info : Quelle est la raison d'être de Sonomind ?

J.B. : La genèse, c'est une recherche menée, depuis une vingtaine d'années, à l'Inserm, au CNRS et à l'Institut physique pour la médecine, sur le diagnostic et la thérapie par ultrasons ainsi que leur capacité à agir sur le cerveau lorsqu'ils sont focalisés avec précision sur certains circuits neuronaux. À ce jour, une première étude clinique a été menée chez des patients atteints de dépression résistante, avec des résultats très prometteurs. Ces travaux ouvrent des perspectives pour d'autres pathologies neurologiques : les tremblements, la récupération post-AVC, etc. et psychiatriques : les TOC, les addictions, etc. Nous avons donc créé Sonomind en avril 2024 avec l'ambition de mettre la technologie mise au point sur le marché. Pour cela, nous avons conclu un accord avec l'Inserm et l'Institut physique pour la médecine, qui en détiennent la propriété intellectuelle. Nous en avons désormais la licence d'exploitation exclusive. La prochaine étape consiste à lancer un essai clinique multicentrique, randomisé et en double aveugle dans la dépression résistante, destiné à confirmer ces premiers résultats. Si ceux-ci sont concluants et que les autorisations réglementaires sont obtenues, une mise sur le marché pourrait être envisagée à l'horizon 2029.

S.I. : Sur quoi porte-t-elle exactement ?

J.B. : Sur une méta-lentille qui compense les distorsions induites par le crâne et permet de guider les ultrasons jusqu'aux structures cérébrales profondes que l'on souhaite atteindre, avec une précision millimétrique. Nous l'avons considérablement simplifiée en la rendant moins volumineuse, plus ergonomique, facile d'utilisation et peu chère. Imprimée en 3D et en silicone, sur mesure, elle est placée en se basant sur l'IRM cérébrale que doit passer le patient.

Un logiciel permet, par ailleurs, de simuler numériquement ce qu'il va se passer dans la tête de ce dernier.

S.I. : En quoi consiste la thérapie ?

J.B. : Elle repose sur une séance d'une heure d'ultrasons par jour pendant cinq jours. On utilise des ultrasons de basse intensité, donc complètement inoffensifs pour les tissus humains, qui agissent comme un massage neuronal pour « reconfigurer » les circuits cérébraux qui ne fonctionnent pas correctement. Les neurones sont, en effet, équipés de récepteurs mécanosensibles qui réagissent électriquement au massage. Par ailleurs, chaque pathologie a sa cible cérébrale. Ce procédé va encore être testé pendant deux ans dans le cadre d'études multicentriques en double aveugle avec une mise sur le marché prévue en 2029.

S.I. : Sonomind est lauréate du Prix du Jury et du Prix Coup de cœur du public. Qu'est-ce que ces deux distinctions vont vous apporter ?

J.B. : Cette double reconnaissance de la part des experts du secteur et du public est une immense fierté. Cela nous apporte également une visibilité, en particulier vis-à-vis des pouvoirs publics et du grand public. Nous avons d'ailleurs reçu beaucoup de candidatures spontanées de patients qui souhaitent tester ce traitement qui sera prescrit, selon les pathologies, par les psychiatres ou les neurologues.

S.I. : Que reprenez-vous de la Journée « Start-up » ?

J.B. : C'est toujours un moment extrêmement riche, à la fois pour voir ce qu'il se passe dans l'écosystème, découvrir les idées nouvelles portées par les start-up, initier des collaborations ou encore, rencontrer les décideurs et leur parler de nos problèmes.

TROPHÉE RSE

Blueback récompensée pour son innovation médicale et sociétale



Entreprise bretonne, Blueback a créé un dispositif médical dédié à la rééducation fonctionnelle du périnée reposant sur l'usage de l'électromyographie. Une innovation pour laquelle elle a obtenu le Trophée RSE lors de la Journée « *Start-up innovantes du DM* ». **Le point avec Clément Jouanneau, son cofondateur.**

Snitem Info : En quoi consiste votre innovation ?

Clément Jouanneau : Notre technologie Deep EMG (électromyogramme) permet de détecter des muscles profonds à partir de capteurs posés sur la peau. Elle est implantée dans deux dispositifs médicaux que nous commercialisons auprès des professionnels de santé : l'un pour le muscle transverse et l'autre, Inner Up, pour le plancher pelvien, donc la rééducation périnéale. Généralement, cette rééducation est réalisée par l'intermédiaire d'une sonde intravaginale pour les femmes et anale pour les hommes. Notre dispositif permet de s'affranchir de cette invasivité. Grâce à des capteurs externes sur l'abdomen et à un algorithme de traitement de signal intégrant de l'intelligence artificielle, l'utilisateur visualise en temps réel l'activité de son plancher pelvien et peut suivre les phases de contraction et de relâchement. Les patients peuvent ainsi se rééduquer sans la contrainte de la sonde, qui les empêche également d'être debout.

S. I. : À quel stade de développement en êtes-vous ?

C.J. : Notre objectif est de pouvoir proposer l'Inner Up au grand public d'ici 2028. Pour ce faire, nous devons modifier l'ergonomie du produit, aujourd'hui pensée pour une prise en main par des professionnels de santé et non pour un patient seul à son domicile. Nous devons également revoir sa composition afin de rendre son prix plus accessible.

S.I. : Vous avez reçu le Trophée RSE. Que ressentez-vous ?

C.J. : Nous sommes particulièrement contents d'avoir obtenu ce prix, car il met en avant l'égalité homme-femme recherchée avec notre solution. Nous savons que la rééducation périnéale fonctionne. Cependant, nous constatons que dans la société, il est admis que les femmes acceptent la rééducation avec une sonde et que les hommes la refusent. Or, les femmes n'ont pas plus envie que les hommes de devoir en utiliser une pour rééduquer leur périnée. Dans notre entreprise, la santé des femmes est vraiment mise en avant et ce prix nous conforte dans notre travail. De surcroît, nous faisons notre maximum pour que les composants de notre dispositif soient fabriqués en France. Plus globalement, cette mise en lumière est importante pour nous, d'autant plus que nous sommes dans une phase de recherche de financements.

S. I. : Que reprenez-vous de cette Journée « *Start-up* » ?

C.J. : Nous retenant avant tout sa très bonne organisation, avec de nombreuses visites sur notre stand. Cette Journée a été dense et nous a permis d'avoir de nombreux contacts. Il est toujours intéressant de pouvoir échanger de visu avec des personnes qui travaillent dans le même secteur que nous. Nous avons les mêmes profils, les mêmes difficultés à surmonter. Nous reviendrons l'année prochaine !

LISTE EN SUS

Des avancées... et des interrogations

Après trois ans d'attente, les travaux démarrent. Le 10 juin, la Direction générale de la santé (DGS) a, en effet, officiellement dévoilé les premières orientations en vue de réviser les critères de gestion de la liste en sus. Elles ont été globalement accueillies favorablement par le Snitem, qui y retrouve plusieurs de ses propositions. En revanche, une nouvelle campagne de radiations envisagée pour le 1^{er} janvier 2027 suscite de fortes réserves. Explications.

Depuis la campagne de radiations de 2023 ⁽¹⁾, le Snitem plaide pour une remise à plat des règles encadrant la gestion de la liste en sus, avec l'ensemble des parties prenantes. Et, enfin, le dossier avance. « *Nous avons présenté au ministère de la Santé, en janvier, nos propositions de manière détaillée. Une étape importante a ensuite été franchie le 10 juin avec la présentation par la DGS des grands principes appelés à encadrer les procédures d'inscription et de radiation des dispositifs médicaux sur la liste en sus, actuellement décrites dans une notice d'information en date de 2021* ⁽²⁾ », évoque Aurélie Lavorel, responsable accès au marché du Snitem.

UN SIGNAL POSITIF

« *Nous avons retrouvé, dans ces orientations, un certain nombre d'éléments que nous portons depuis plusieurs années*, se réjouit Brigitte Congard-Chassol, directrice des affaires médicales et sectorielles. *Néanmoins, nous restons vigilants sur leur application effective* ».

Le principe d'une information communiquée bien en amont a ainsi été acté, afin de mieux anticiper les éventuelles radiations. Le Snitem préconisait un délai de 18 à 24 mois, celui de 18 mois a été retenu. Autre évolution saluée : aucune radiation ne pourra désormais intervenir sans analyse d'impact préalable visant à évaluer ses conséquences

médicales, organisationnelles et économiques. La mise en place d'un comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs concernés (administrations, fédérations hospitalières, représentants des professionnels de santé, sociétés savantes, associations de patients, industriels...) est également envisagée pour une « *concertation renforcée* » : « *C'est un signal important* », estime Aurélie Lavorel.

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

En revanche, certains points sont accueillis avec circonspection. La DGS introduit, en effet, l'idée d'une inscription à durée limitée sur la liste en sus assortie d'une réévaluation à trois ans, pour l'ensemble des dispositifs médicaux. « *Certaines technologies innovantes nécessitent plusieurs années pour être déployées sur l'ensemble du territoire et trouver leur place dans les organisations de soins*, explique Brigitte Congard-Chassol. *Une durée minimale de cinq ans nous paraît davantage en phase avec les réalités de diffusion des innovations médicales* ». Le calendrier de la réforme reste par ailleurs incertain. À ce jour, aucune échéance précise n'a été annoncée pour la finalisation de la nouvelle notice ni pour son entrée en vigueur. De plus, l'approche des élections présidentielle et législatives pourrait ralentir l'aboutissement des travaux.

(1) Au 1^{er} mars 2023, deux catégories de dispositifs médicaux ayant fait la preuve de leur efficacité pour la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral et de la maladie coronarienne ont été radiées : les cathéters de thrombo-aspiration et les guides de mesures du flux de réserve coronaire. Et ce, sans concertation préalable et sans réintégration de masse financière pour les établissements.

(2) Notice d'information ministérielle relative à la procédure de demande d'inscription ou de radiation d'un produit ou d'une prestation sur la liste en sus, en date du 17 décembre 2021.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE RADIATIONS

À noter qu'en amont, courant avril 2026, le ministère de la Santé a annoncé une nouvelle campagne de radiations de la liste en sus applicable au 1^{er} janvier 2027, pour un montant de dépenses correspondant à 86 millions d'euros. « Elle est conduite selon les règles actuelles, alors même que leur révision est en cours et que tout le monde reconnaît, aujourd'hui, qu'elles doivent évoluer, déplore Aurélie Lavorel. Nous regrettons que les orientations pressenties pour la future notice ne soient pas dès à présent prises en compte ». Le calendrier est donc, une fois de plus, particulièrement contraint. « Dix catégories de dispositifs médicaux sont envisagées pour une radiation ⁽³⁾. La liste nous a été présentée le 21 avril et les données nécessaires aux analyses ne nous ont été transmises – de manière incomplète – que le 18 mai pour un retour prévu le 29 mai, avant un arbitrage en juillet, relate Brigitte Congard-Chassol. Le délai imparti est loin des 18 mois envisagés à l'avenir et incompatible avec la réalisation d'analyses approfondies ».

PRÉSERVER L'ACCÈS AUX SOINS

« Nous ne sommes pas opposés à l'évolution des modes de financement, poursuit-elle. Mais cette évolution doit être prévisible, concertée et documentée ». De même, « les radiations doivent s'accompagner d'une réintégration suffisante des masses financières, pour garantir un niveau de financement équivalent à celui actuellement



**Nous estimons
que les critères avancés
pour justifier une radiation
ne sont pas démontrés
de manière suffisamment
robuste.**



assuré et préserver l'accès des patients aux dispositifs innovants », insiste Aurélie Lavorel. Un enjeu d'autant plus grand pour certains dispositifs ciblés comme les implants mammaires, à l'heure où la loi visant à améliorer la prise en charge des patientes atteintes d'un cancer du sein devrait prochainement entrer en vigueur ⁽⁴⁾. Les réserves demeurent également fortes pour les ligaments artificiels du rachis ou les stents périphériques, par exemple. « Nous estimons que les critères avancés pour justifier une radiation ne sont pas démontrés de manière suffisamment robuste et que les risques cliniques et organisationnels restent insuffisamment évalués », pointe Brigitte Congard-Chassol. Un courrier a été adressé en ce sens à la DGS.



UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

La liste en sus permet de financer à l'hôpital des dispositifs médicaux implantables ou invasifs onéreux et/ou innovants sans pénaliser l'établissement quand le coût n'est pas correctement couvert par les tarifs des séjours (GHS). Elle répond à un principe de qualité des soins et d'égalité d'accès à l'innovation sur le territoire puisque la prise en charge est la même quel que soit l'hôpital. Une radiation mal préparée peut donc provoquer des renoncements, des modifications de pratiques, des « effets report », des tensions budgétaires pour les établissements et des inégalités d'accès pour les patients.

(3) Les stents périphériques, les implants mammaires, les ligaments articulaires du genou et du rachis, les implants trachéaux et des produits relevant de noms de marques.

(4) Loi du 5 février 2025 visant à améliorer la prise en charge des soins et dispositifs spécifiques au traitement du cancer du sein par l'Assurance maladie. Le décret d'application est toujours attendu.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA STOMIE

Des propositions pour un parcours de soins plus coordonné

Le port d'une stomie entraîne un parcours de vie complexe où se mêlent accompagnement médical, apprentissage des soins, autonomie et réinsertion sociale. Or, de fortes disparités persistent aujourd'hui dans l'information, la coordination des soins et l'accès aux ressources nécessaires à une prise en charge optimale des 100 000 patients stomisés en France. Dans ce contexte, le collectif Unistomie, dont le Snitem est membre, publie un document de référence proposant des pistes concrètes pour améliorer leur prise en charge.



Vivre avec une stomie ne se résume pas à une intervention chirurgicale. Cela implique un apprentissage technique, un accompagnement psychologique, une coordination entre de nombreux professionnels et, souvent, une réorganisation complète de la vie quotidienne. Or, le constat dressé par les associations de patients, professionnels de santé, prestataires de santé à domicile et industriels est sans appel : le parcours de prise en charge reste aujourd'hui « *hétérogène, insuffisamment structuré et inéquitable à toutes les étapes* ». Ces disparités ont des conséquences directes sur l'autonomie, la qualité de vie des patients et les coûts pour le système de santé.

UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

C'est pour répondre à cette réalité qu'est né le collectif Unistomie, à l'origine des États généraux de la stomie dont les conclusions ont été présentées le 27 mai dernier à l'Assemblée nationale. À cette occasion, un livre blanc formulant neuf propositions et cinq actions

prioritaires pour améliorer durablement le parcours de soins et de vie des personnes stomisées a été présenté. Au total, les cinq acteurs fondateurs – l'AFA Crohn RCH France, l'Union d'associations françaises de stomisés, l'Association française d'entérostoma-thérapeutes, la Fédération des prestataires de santé à domicile et le Snitem – ont travaillé ensemble pendant plus de deux ans pour identifier les principaux points de blocage et les leviers d'amélioration et, enfin, proposer des solutions concrètes. La démarche a ainsi débuté en 2023 avec une analyse approfondie des trois grandes étapes du parcours des personnes stomisées : la phase préopératoire, l'hospitalisation et le retour à domicile. Puis, trois ateliers ont été lancés, réunissant plus de quarante participants représentant l'ensemble des acteurs concernés. Les concertations ont permis d'aboutir au constat partagé que la qualité de vie des personnes stomisées dépend autant de l'accompagnement humain que de l'accès à des solutions techniques adaptées à chaque situation individuelle.

AGIR À CHAQUE ÉTAPE DU PARCOURS

Les travaux ont également permis de mettre en évidence les difficultés propres à chaque étape du parcours. Ainsi, avant l'intervention, les patients font souvent face à un manque d'information, d'accompagnement et de professionnels spécifiquement formés à la stomathérapie. Certains ne bénéficient pas non plus des soins de support nécessaires à la préparation de leur future vie avec une stomie. Pendant l'hospitalisation, les difficultés remontées concernent le choix du matériel, les problèmes d'adaptation de l'appareillage, la formation parfois insuffisante des patients aux soins de stomie et les défauts de coordination entre l'hôpital et la ville. Enfin, au retour à domicile, les patients peuvent se retrouver confrontés à un suivi irrégulier, à un manque d'accompagnement thérapeutique, psychologique ou administratif, ainsi qu'à un risque accru de complications ou de réhospitalisation.

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Parce que chaque patient et donc chaque stomie sont différents, le choix de l'appareillage ne peut relever d'une approche standardisée. Morphologie, localisation de la stomie, évolution clinique ou encore habitudes de vie nécessitent des ajustements personnalisés. Le livre blanc souligne ainsi la nécessité de garantir un accès durable à une offre suffisamment variée de dispositifs pour permettre aux professionnels de santé de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque patient. Au-delà du confort, l'enjeu est également médico-économique : un appareillage adapté contribue à limiter les complications, favorise l'autonomie et peut réduire le recours aux soins non programmés ou aux réhospitalisations.

À travers cette démarche, le collectif appelle à embrasser une logique globale de parcours, intégrant prévention des complications, coordination des acteurs, innovation et qualité de vie. Une vision qui rejoint pleinement les transformations actuelles du système de santé et la place croissante accordée à l'expérience patient.

CINQ ACTIONS PRIORITAIRES

1 Créer un portail national d'information sur la stomie

La création d'un portail d'information dédié sur sante.fr permettrait de proposer aux patients et aux professionnels une information fiable, centralisée et accessible tout au long du parcours.

2 Diffuser une charte des droits du patient stomisé

Inspirée de la Charte internationale des droits des personnes stomisées, cette initiative vise à mieux faire connaître les droits des personnes stomisées et à harmoniser leur prise en charge sur l'ensemble du territoire.

3 Reconnaître la spécialisation en stomathérapie

Le collectif demande également la reconnaissance officielle de la spécialisation d'infirmier en stomathérapie qui ne bénéficie toujours pas d'un statut spécifique en France.

4 Structurer une véritable filière de soins « Stomie »

Cette proposition a pour but de renforcer la coordination entre les acteurs hospitaliers et de ville, afin de garantir une continuité de prise en charge, notamment lors du retour à domicile.

5 Maintenir une offre diversifiée de matériel

Les besoins des personnes stomisées étant très individualisés, la personnalisation de l'appareillage est considérée comme une condition essentielle de la qualité des soins et de l'autonomie des patients.

Consulter le livre blanc « États généraux de la stomie – Orientations stratégiques » :



<https://www.snitem.fr/publications/guides-et-documents-de-reference/stomie-des-orientations-strategiques-pour-ameliorer-la-prise-en-charge/>



POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez notre **nouvel épisode de podcast à trois voix** avec **Marie-Christine Liberatore** (AFA Crohn RCH France), **Danièle Chaumier** (présidente de l'Association française d'entérostoma-thérapeutes) et **Oriane Guillevic** (responsable sectorielle au sein du Snitem) !

<https://www.snitem.fr/actualites-et-evenements/actualites-du-dm-et-de-la-sante/le-podcast-du-snitem-info-242/>



À SantExpo, le Snitem a porté la voix du DM

Pendant trois jours, le rendez-vous de référence des acteurs de la santé et du médico-social, organisé par la Fédération hospitalière de France (FHF), a mis en lumière le rôle stratégique des dispositifs médicaux dans la transformation du système de santé. **Très présent sur le salon, le Snitem y a porté la voix de la filière à travers plusieurs interventions sur les grands enjeux du secteur.**

Du 19 au 21 mai à Paris, l'ensemble de l'écosystème de la santé s'est une nouvelle fois mobilisé pour participer à SantExpo, qui célébrait cette année son 60^e anniversaire. Et les entreprises du DM ont naturellement fait le déplacement. Installé au cœur du salon, le stand du Snitem s'est imposé comme un lieu d'échanges entre acteurs de santé : industriels, soignants, patients, institutionnels et experts. Une présence qui illustre la vocation fédératrice du syndicat, lequel rassemble aujourd'hui plus de 600 entreprises du DM représentant près de 84 000 emplois directs en France.

LE DM, LEVIER ESSENTIEL

« Cette édition 2026 s'inscrit dans un contexte particulier, a rappelé, à cette occasion, la présidente du Snitem, Laurence Comte-Arassus. À quelques mois de l'élection présidentielle, les questions de santé reviennent avec force au cœur du débat public. Vieillesse de la population, essor des maladies chroniques, accès aux soins, souveraineté industrielle, sanitaire et économique, financement de l'innovation, transition environnementale du secteur, attractivité des métiers : autant de sujets sur lesquels notre filière a des constats à partager et des propositions concrètes à formuler ».

QUATRE GRANDS THÈMES

Pour appuyer le propos, le Snitem avait construit un programme de conférences articulé autour de quatre grands thèmes. Les échanges ont ainsi mis en lumière la contribution des DM au parcours de vie des patients, depuis la prévention et le dépistage jusqu'à l'accompagnement thérapeutique. Les débats ont par ailleurs souligné les enjeux liés au bon usage des DM et à leur impact environnemental, en présence du Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) et

du Comité pour le développement durable en santé (C2DS), ou encore, au numérique en santé. Plus largement, le salon a permis de s'interroger sur les conditions d'accès aux innovations. Comment financer leur diffusion ? Comment accompagner les professionnels dans leur appropriation ? Quels leviers mobiliser pour accélérer leur intégration dans les organisations de soins ? Autant de sujets évoqués avec l'ensemble des acteurs de santé.

POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DU DM



Pour aller au-delà, à l'occasion de l'Agora organisée le 20 mai, Céline Dujardin (Medtronic), Catherine Simonin (France Assos Santé), Florence Herry (infirmière libérale et créatrice de Libheros), mais aussi le cardiologue et ancien ministre de la Santé et de l'Accès aux soins Yannick Neuder ont tous admis la nécessité d'une meilleure reconnaissance du DM. Innovation, qualité des soins, efficience, autonomie des patients et souveraineté sanitaire : autant d'atouts qui font du dispositif médical un acteur incontournable de notre système de santé encore insuffisamment intégré aux politiques publiques de santé et encore trop souvent vu comme une dépense et non comme un investissement, ce qu'il est.

La RSE au cœur de la stratégie de Sigvaris

Chez Sigvaris France, la RSE ne s'est pas construite comme un projet parallèle, mais comme un prolongement naturel de l'histoire et des valeurs de l'entreprise, spécialisée dans les solutions de compression médicale. Aujourd'hui, la démarche s'appuie sur des objectifs concrets en matière de gestion de l'eau, de climat ou encore d'écoconception. **Gaëlle Massacrier**, responsable RSE et Communication, revient sur les étapes clés de cette transformation et sur les bénéfices qu'elle génère aujourd'hui.



Snitem Info : Pouvez-vous revenir sur la genèse de la démarche RSE de Sigvaris ?

Gaëlle Massacrier : Sigvaris est une entreprise familiale qui existe depuis plus de 160 ans dans le monde et plus de 110 ans en France. Historiquement, nous portons déjà de nombreuses valeurs qui relèvent aujourd'hui de la RSE : ancrage territorial, préservation des compétences et savoir-faire, attention portée aux collaborateurs... Nous avons également anticipé diverses évolutions réglementaires, comme la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) et la *Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs* (VSME). Lorsque nous avons décidé de structurer notre démarche en 2024, notre objectif, dans un premier temps, était donc de mettre en cohérence et de valoriser ce qui existait déjà. Nous avons ainsi dressé un état des lieux de nos pratiques, en nous appuyant sur la norme ISO 26000⁽¹⁾. Cet exercice nous a ensuite permis de définir un cadre d'action et des objectifs ambitieux pour l'avenir, mais aussi de réfléchir à la manière de répondre à certains enjeux de durabilité.

En tant qu'industriel du textile de santé, nous sommes en effet confrontés à des sujets liés à l'eau, aux matières premières naturelles (coton, bambou...), à la gestion des déchets ou encore aux émissions de carbone. Il était essentiel de les intégrer clairement dans notre démarche.

S.I. : Quelles priorités avez-vous définies ?

G.M. : Après avoir confronté nos enjeux prioritaires aux attentes de l'ensemble des parties prenantes (patients, pharmaciens, collaborateurs et partenaires), nous avons élaboré une feuille de route autour de trois grands axes stratégiques : favoriser l'accès à la santé et au bien-être, préserver les ressources essentielles à la fabrication de nos produits tout en anticipant les risques liés au changement climatique, renforcer notre ancrage territorial et contribuer au développement économique local. Nous avons également créé un comité RSE réunissant des membres de la direction et des collaborateurs ayant une forte appétence pour le sujet, afin d'embarquer l'ensemble de l'entreprise et faire de la RSE un projet collectif.

(1) Cette norme fournit le cadre et les lignes directrices nécessaires à une organisation pour mettre en œuvre une démarche RSE.



S. I. : Quelles actions concrètes avez-vous mises en place ?

G.M. : En matière de gestion de l'eau, nous avons réduit notre consommation de 35 % entre 2009 et 2024. Nous visons désormais une réduction de 60 % d'ici 2030. Cette ambition s'appuie sur des innovations industrielles et produits, comme le développement d'une technique de coloration sans eau lancée en 2025. Nos émissions de gaz à effet de serre, elles, ont diminué de 22 % entre 2014 et 2024 et nous souhaitons atteindre -40 % à l'horizon 2030. Plusieurs pistes sont en réflexion pour y parvenir : massification des flux, politique de mobilité plus douce auprès de nos collaborateurs à travers l'incitation au covoiturage, voire la mise en place d'un système de vélos partagés... Nous travaillons également sur l'écoconception de nos dispositifs. Une charte dédiée a été déployée et l'ensemble des équipes concernées a été formé. Notre objectif est que 70 % de nos produits soient écoconçus d'ici 2030. Dans cette logique, nous avons entièrement repensé l'un de nos produits existants, dont la nouvelle version sera lancée en septembre. Autre initiative : en 2025, grâce à des systèmes incitatifs au regroupement de commandes et à un travail collaboratif avec les grossistes, nous avons expédié 600 000 colis de moins qu'en 2024 à activité équivalente, avec une baisse de plus de 60 % des envois de paires uniques de chaussettes, bas et collants de compression.

S.I. : Travaillez-vous avec des partenaires pour porter ces projets ?

G.M. : Oui, la démarche repose largement sur la coopération. Nous travaillons régulièrement avec les pharmaciens et notre communauté de patients porteurs de dispositifs de compression. Ces échanges nous permettent d'orienter nos décisions et d'identifier des pistes d'amélioration. Par exemple, une enquête menée auprès d'une centaine de porteurs a montré que la fabrication française constituait le quatrième critère de choix d'un produit de compression, ce qui a conforté notre volonté d'obtenir la certification Origine France Garantie en 2025. Nous collaborons également avec nos fournisseurs dans le cadre de notre démarche d'achats responsables, ainsi qu'avec le Snitem, qui accompagne les entreprises du secteur sur les enjeux RSE à travers des webinaires, colloques, groupes de travail et outils, comme l'Index DM Durable, par exemple.



S.I. : Quelles sont, selon vous, les clés de la réussite de votre démarche ?

G.M. : L'adhésion des équipes a été un facteur clé. Dès le lancement du projet, nous avons beaucoup investi dans la pédagogie pour expliquer ce qu'est réellement la RSE et montrer qu'il ne s'agissait pas d'un sujet déconnecté de l'activité de l'entreprise. Nous communiquons également régulièrement sur les avancées. Nous avons, par exemple, créé une infographie présentant quelques indicateurs clés. Les collaborateurs se sont rapidement approprié cet outil et sont fiers de pouvoir partager les progrès réalisés avec leurs interlocuteurs. Cela a contribué à créer une véritable dynamique collective.

S.I. : Quels effets observez-vous aujourd'hui à l'échelle de l'entreprise ?

G.M. : La démarche a permis de créer davantage de transversalité entre les équipes et de donner du sens à de nombreuses initiatives déjà existantes. Elle favorise également une remise en question constructive de certaines pratiques historiques. En interrogeant les patients, nous avons découvert qu'ils ne voyaient pas d'intérêt particulier au suremballage plastique qui protégeait nos produits. Sa suppression nous a permis d'économiser près de cinq tonnes de plastique par an ! Cela nous permet vraiment d'identifier de nouvelles opportunités d'innovation, d'optimisation ou de création de valeur, de nous projeter sur le long terme et de renforcer la résilience de notre entreprise.

Deux villes, un même élan

Pour la deuxième année consécutive, le Snitem a mobilisé les entreprises de la filière des technologies médicales et leurs équipes autour d'un événement placé sous le signe de la solidarité et de la convivialité : la Course des Héros. Rendez-vous était donné à Paris et à Lyon pour la jouer collectif au profit de deux établissements de soins !

Pprès de 140 collaborateurs issus des entreprises adhérentes du Snitem ont pris le départ de l'édition 2026 de la Course des Héros, organisée les 7 et 14 juin à Paris et à Lyon. Marcheurs ou coureurs, au choix, tous ont contribué, à leur rythme, à une même dynamique : se rencontrer autrement, renforcer les liens entre les différents acteurs de la filière et porter ensemble une cause d'intérêt général.

HÔPITAL FOCH ET HOSPICES CIVILS DE LYON

À Paris, les participants réunis sous les couleurs du Snitem se sont ainsi retrouvés au domaine national de Saint-Cloud au profit de l'hôpital Foch, situé à Suresnes. À Lyon, c'est au parc de Gerland qu'ils se sont mobilisés pour soutenir les Hospices civils de Lyon. Sur les deux sites, le syndicat avait installé un espace d'accueil permettant à chacun de se retrouver avant le départ dans une ambiance chaleureuse. Petit déjeuner, animations, échanges entre collaborateurs et encouragements avant le top départ ont contribué à faire de cette journée un véritable moment convivial. Car au-delà de la performance sportive, la Course des Héros est aussi un moment de partage.



UN PROLONGEMENT DE L'ACTION DU SNITEM

Cette initiative s'inscrit par ailleurs pleinement dans les actions du Snitem en faveur de la santé, de l'inclusion et du sport, parmi lesquels l'accompagnement, entre 2023 et 2025, de para-athlètes de haut niveau à travers le programme Sport & Handicap by Snitem. Participer à la Course des Héros constitue donc un prolongement naturel de cet engagement en faveur d'un sport accessible, porteur de cohésion et de solidarité. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2027 !



SEIZE ANS D'EXISTENCE

Grand événement sportif et solidaire du mois de juin à Paris, Lyon et partout en France dans un format connecté, la Course des Héros réunit chaque année plusieurs milliers de participants. Il s'agissait, cette année, de la 16^e édition. Chacun pouvait s'y inscrire à titre individuel ou par le biais de son entreprise ou de son association. Au total, trente millions d'euros ont pu, à travers l'événement, être reversés à des organisations et œuvres caritatives.



UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT, D'INFLUENCE ET D'INNOVATION AU SERVICE DE LA FILIÈRE DU DISPOSITIF MÉDICAL

Le rapport d'activité 2026 du Snitem retrace une année de mobilisation au service des entreprises du dispositif médical, marquée par les grands dossiers du secteur, les actions menées pour faire progresser l'innovation et les temps forts qui ont rythmé la vie de la filière. Cette édition présente également les ambitions portées par Snitem 2030 et les premières orientations qui nourriront la contribution du Snitem aux échéances de 2027, avec une conviction forte : le dispositif médical est un levier essentiel pour la santé, l'innovation et la souveraineté sanitaire.



FAISONS GRANDIR LES PME FRANÇAISES DU DISPOSITIF MÉDICAL

Le livre blanc du Snitem et de l'Institut Sapiens met en lumière les défis qui freinent encore la croissance des entreprises françaises de technologies médicales : accès au financement, certification, remboursement et industrialisation. À travers des recommandations concrètes, cette publication plaide pour un environnement plus favorable à l'innovation, à la compétitivité et à la souveraineté sanitaire.



